# En Bref

## BULLETIN MUNICIPAL N° 110



**Mairie de Recques-sur-Hem**
**75 rue de la Chapelle**
**☎03.21.35.60.53 – Fax 03.21.85.50.73**
e-mail : mairie.recques@orange.fr



*Rédaction : Christelle GARENAUX, Catherine CHAGOT, Nicolas DELANNOY, Karine GOUDEZEUNE, Christophe RYCKEBUSCH*


**LE SECRETARIAT EST JOIGNABLE EXCLUSIVEMENT PAR TELEPHONE, MAIL OU SUR RENDEZ-VOUS**

## RÉUNION DE CONSEIL DU 22 SEPTEMBRE 2021

**Excusés** : Germaine Douilly (pouvoir à Gérard Louguet), Dorothée Caron (pouvoir à Catherine Chagot), Dominique Henquez et Benjamin Mignien (pouvoirs à Christelle Garénaux)
**Secrétaire de séance** : Christophe Ryckebusch

### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Compte tenu du contexte sanitaire, le secrétariat de mairie reste ouvert uniquement le matin, du lundi au vendredi. Pour tout autre horaire, un rendez-vous téléphonique est nécessaire.

### FDE : GROUPEMENT DE COMMANDES ELECTRICITÉ :

Nous faisons partie de ce groupement de commandes et à ce titre, nous devons régulièrement statuer sur des changements ou modifications de tarification. Cette fois, ce sont les nouveaux statuts à valider. Voté à l'unanimité.

### HORAIRES D'ACCUEIL ET TARIFICATION DE LA GARDERIE :

Nous avons été sollicités pour étendre les horaires d'ouverture de la garderie. Pour éviter de nouveaux départs du RPI, la garderie est désormais ouverte à partir de 7 h, **uniquement sur réservation, à la semaine**, auprès de Sylvie Denis. Tarif : 0,50 € pour le créneau 7 h – 7 h 30.

### ACHAT DE RECQUES HEM LA FÊTE :

L'association Recques « Hem la Fête » a commandé deux jeux à bascule pour agrémenter le coin des petits face à la mairie pour un montant de 1 637,92 € (livraison prévue en octobre), ainsi que 6 éclairages de Noël et 45 m de cordon lumineux vert pour un montant de 1 564,20 €.

### REPAS DES AÎNÉS DIMANCHE 10 OCTOBRE :

La tradition, créée par M. Michel Lefebvre et M. Auguste Tanfin il y a plus de 50 ans, est de réunir autour d'un repas les plus de 60 ans. Les personnes très âgées ou handicapées, les malades et les veufs et veuves récent(e)s bénéficient d'un colis de compensation s'ils ne peuvent se déplacer. Elles représentent une quinzaine de personnes.
Les conseillers, leurs conjoints et les membres du CCAS sont invités gracieusement et sollicités pour l'accueil des invités et le service à table.

### CARREFOUR DES DÉPARTEMENTALES 217 ET 218 :

Une demande de travaux auprès du département concernant le carrefour de la RD 217/218 avait été faite. Nous avons été avisés le 10 septembre que notre requête sera examinée.

### DEMANDE DE CRÉATION D'UN ARRÊT DE BUS SCOLAIRE RUE DE LA CHAPELLE :

Cette demande est faite à la hauteur du chemin vert pour les collégiens.

### TRAVAUX À L'HORLOGE DU CLOCHER :

Le cadre en bois qui la maintient est en mauvais état. Coût TTC de la réparation 884,86 €. Ce point va être étudié.

### TRAVAUX :

Canalisation des eaux rue du Canon.
Reprofilage du terrain de la montée de la chapelle effectué pour le 15 Août. Merci à Mr Douilly et Mr Garenaux pour ces travaux gracieusement réalisés. Participation à l'achat des matériaux de Muncq-Nieurlet sollicitée.

## QUESTIONS DIVERSES

**Inondations causées par l'orage du 4 Août :** Avec plus de 50 L d'eau au m², caves, sous-sols, terrains et routes inondées, Mr le Maire a alerté le CER pour la rue de la Chapelle (à la hauteur du chemin vert) et Habitat 59-62 pour le ruissellement du champ en face vers le lotissement. En attente de réponse.

**Rue du Plouy / Cueillette de Recques** : Des travaux de débroussaillage et de curage de fossé dans la plaine vont être lancés pour faciliter l'écoulement des eaux.

**Fermeture de la trésorerie d'Ardres à compter du 1er janvier 2022 :** A compter de cette date, vos courriers devront parvenir à l'adresse suivante : **Service des impôts des particuliers de Calais, 14, rue Descartes, 62100 Calais.**

**Travaux de reconstruction à Cocove :** Les travaux s'achèvent lentement à cause d'une pénurie de matériaux et d'équipements. L'entreprise peut fonctionner les week-ends grâce à l'autorisation accordée par Mr le Maire. Fin des travaux prévue d'ici la fin de l'année.

**Travaux au stade** : Le chantier Vestiaires-Club House a débuté le lundi 20 septembre.

**Peintures et entretien :** Courant août, nos employées ont refait un grand nombre de peintures à nos bâtiments et rangé l'étage au-dessus du dortoir. Un grand merci à Dominique Henquez pour l'entretien des pelouses lors des congés de notre employé communal et autres aides apportées par son épouse.

**Conseil Municipal Jeunes (CMJR)** : Une dizaine d'enfants ont répondu présents lors de la première réunion. Le vote du maire et de ses adjoints se fera en présence des familles le samedi 9 octobre en salle de conseil.

**Fermeture du cimetière** : Des vols ont été constatés ces derniers temps. Le cimetière sera fermé en début de soirée et réouvert dans la matinée.

**Défense incendie** : Les bornes prévues ont été installées à Cocove, au stade et rue Basse.

**Eclairage public et chauffage à l'église** : En attente de devis.

**Déploiement de la fibre optique** : Après beaucoup de déception et de mécontentement, et 18 mois de combat entre les différents acteurs et fournisseurs, nous sommes dans l'attente de l'autorisation écrite de creuser au niveau de la rue de Polincove, sur la parcelle qui appartient encore à Habitat 59/62 et non à la commune. Espérons que celle-ci arrive rapidement !

**Station d'épuration du Fort Saint Jean** : Réalisation prévue en 2022/2023 par le groupe SUEZ-DEGREMONT/BALESTRA. Elle sera votée au prochain conseil communautaire pour un coût de 4 734 775 €, subventionné à près de 58 %. Séchage des boues dans une serre.

**Bonne nouvelle !** Alors que le prix de toutes les énergies grimpe, la société Adri Compost nous a appris que celui de nos plaquettes de bois allait baisser de 132 € à 121 € la tonne TTC, ce qui nous fera réaliser une économie d'environ 385 € par an si on se base sur la consommation annuelle de 35 tonnes.

***La Gendarmerie vous interpelle suite à un cambriolage dans notre village !***

Selon le mode opératoire employé, ce sont des individus qui procèdent partout dans l'Audomarois en faisant sauter les barillets des serrures et en toute discrétion la nuit sans réveiller le voisinage. **La gendarmerie vous demande de leur signaler vos absences (congés, déplacements…même en dehors des périodes des vacances) pour qu'au cours de leurs rondes ils puissent veiller plus particulièrement sur vos habitations non occupées.**

**Pour toute question ou demande, n'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie, des adjoints et conseillers, nous sommes à votre écoute.**